Avis public

Commission municipale du Québec

DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM MUNICIPALITÉ SAINT-FAUSTIN-LAC-CARRÉ

La Commission municipale du Québec a reçu le mandat de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation de tenir une **audience publique** et de lui faire un rapport sur la demande de changement de nom déposée par la Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré à l'effet de changer son nom pour celui de Municipalité de Mont-Blanc.

La Commission donne avis qu'elle tiendra l'audience publique aux endroit, heures et dates suivants:

Endroit: Salle du conseil municipal

Hôtel de ville de la municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré (Veuillez entrer par la porte de la salle du conseil municipal)

100, Place de la Mairie,

Saint-Faustin-Lac-Carré (Québec)

Date: Mercredi le 3 juillet 2019

Heures: de 10 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30

ΕT

Date: Jeudi le 4 juillet 2019 **Heure:** de 18 h 00 à 21 h 00

Monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission, entendra toute personne qui désire s'exprimer sur le sujet.

Afin de faciliter le déroulement de l'audience, la Commission recevra, d'ici le 25 juin 2019, les demandes de participation. Pour ce faire, vous devez:

- Lui faire part, par courriel, à l'adresse cmq@cmq.gouv.qc.ca, de votre intérêt à participer à cette audience publique en mentionnant votre nom et en précisant le temps requis pour votre présentation. Si vous n'avez pas d'adresse courriel, vous pouvez nous faire parvenir ces informations par la poste, au plus tard le 25 juin 2019, en indiquant aussi votre numéro de téléphone.
- Si un groupe de citoyens souhaite faire une intervention lors de l'audience publique, il devra désigner un représentant pour le groupe en nous transmettant par courriel, à l'adresse cmq@cmq.gouv.qc.ca, le nom de ce représentant et le temps requis pour la présentation.

La Commission diffusera, sur sa page d'accueil, l'horaire des audiences, le nom des participants et le temps de parole accordé. Cette liste sera disponible sur la page d'accueil le 28 juin 2017 à l'adresse www.cmq.gouv.qc.ca.

Si une personne désire participer en produisant un écrit, elle peut le faire en le transmettant, au plus tard le 4 juillet 2019, par courriel à l'adresse cmq@cmq.gouv.qc.ca ou par la poste à l'adresse suivante. Ce document sera public.

Commission municipale du Québec (Dossier CMQ-67056) 10, rue Pierre-Olivier Chauveau Mezzanine, aile Chauveau Québec (Québec) G1R 4J3

Pour toute information sur la tenue de cette audience publique, nous vous invitons à contacter, la secrétaire de la Commission au 1 866 353-6767 ou par courriel à l'adresse cmq@cmq.gouv.qc.ca.

La secrétaire de la Commission Anne-Marie Simard Pagé, avocate

Québec, le 5 juin 2019

